DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE
anjou

ANGERS LOIRE METROPOL
COURRIER PRESIDENCE
Président ☐ DG ☐ Dir Cab
Date 24 SEP. 2018 N° 1054
Original DADT
Pour information

Direction générale adjointe
Territoires

Direction
De l'insertion, de l'ingénierie et de l'aménagement du territoire

Pôle ingénierie-tourisme

Affaire suivie par
Céline Riou
Tél : 02 41 81 43 59
c.riou@maine-et-loire.fr

Références
2018 – CR

DIRECTION AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES
27 SEP. 2018
ARRIVÉE COURRIER N° VOZ7545

Angers, le 18 SEP. 2018

Monsieur Christophe BÉCHU
Président d'Angers Loire Métropole
83, rue du Mail
BP 80011
49020 ANGERS Cedex 02

Le Directeur Général des Services
Reçu le 25 SEP. 2018

Objet : Modification n° 2 du PLUi d'Angers Loire Métropole

Monsieur le Président,

Par courrier électronique envoyé le 6 juillet 2018, et en préalable à l'enquête publique qui se déroulera du 29 octobre au 30 novembre 2018, vous me transmettez pour avis le projet de modification n° 2 du Plan local d'urbanisme intercommunal de la Communauté urbaine Angers Loire Métropole.

Les différentes évolutions territoriales et réglementaires envisagées du document d'urbanisme ont été étudiées par mes services et n'amènent pas de remarque particulière. J'émets par conséquent un avis favorable au nom du Département de Maine-et-Loire.

La Direction de l'insertion, de l'ingénierie et de l'aménagement du territoire se tient à votre disposition pour vous apporter tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation, le Vice-président
délégué aux territoires

Gilles Grimaud